

ETE 2024

Séjour Multi-activités 8/13 ans

**SAINT-MICHEL EN L'HERM
(Vendée)**

REF. 054 003 001

VPT GRAND EST
AGRÉMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEPP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

ADRESSE DU CENTRE

Camp Vacances Pour Tous
38 route de la Mer
85580 ST-MICHEL EN L'HERM
☎ 02 51 30 27 78



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Depuis La Roche sur Yon prendre direction la Tranche sur mer par la D747. Traverser Moutiers les Mauxfaits, puis prendre la D25, traverser Grues et Saint Denis du Payré.

A la sortie prendre à droite sur la D60 et entrer dans Saint Michel en l'Herm. Prendre à droite la D746 puis à gauche la Route de la mer, le centre se trouve sur votre droite.

TRANSPORT

Voyage de nuit en car au départ de :

PARIS : en train jusqu'à Laroche Migennes + car

LORRAINE : Metz, Nancy

ALSACE : Colmar, Mulhouse, Strasbourg

CHAMPAGNE ARDENNE : Chalons en Champagne, Charleville, Reims, Saint Dizier, Troyes

Le car reste à disposition du groupe durant tout le séjour.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : petit déjeuner du lendemain

Dernier repas inclus : dîner de l'avant dernier jour sur le centre (+ petit déjeuner emporté)

SITE

► **Situation géographique**

A proximité des belles plages de l'Aiguillon sur Mer et de la Tranche sur Mer, aux abords de la "Venise Verte", St-Michel-en-l'Herm, pittoresque bourgade vendéenne, réserve un accueil convivial.

► **Cadre de vie**

Le camp, est implanté à la sortie du village, sur un terrain de 3 hectares. Les enfants sont hébergés sous des tentes lourdes de 4 à 8 places isolées du sol (**prévoir sac de couchage**), sanitaires refaits à neuf, cuisine moderne, salle à manger sous chapiteau.

50 jeunes de 8 à 13 ans répartis par tranche d'âge.

ACTIVITES

Paddle : 2 séances d'initiation encadrées par un moniteur qualifié, en mer avec l'école de voile de La Tranche-sur-Mer.

Excursions : l'île d'Aix (avec approche de fort Boyard en bateau) et jeu de piste sur l'île, une journée au Puy du Fou avec tous les spectacles, cascades et effets spéciaux.

Balade en barque sur la Venise verte du Marais poitevin.

L'Aiguillon-sur-Mer : baignades, pêche à pied, jeux de plage, découverte du littoral, veillées sur la plage.

► **Documents obligatoires liés aux activités**

Pour les activités nautiques : faire remplir par un maître-nageur sauveteur le TEST PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES AQUATIQUES (Certificat de natation 25 m).

ORGANISATION DU SEJOUR

► **L'équipe d'encadrement**

La vie quotidienne sera organisée de manière à respecter les besoins de chaque participant : le petit déjeuner est échelonné et le jeune peut pendant la soirée se rendre dans sa tente pour dormir. Une heure limite de coucher est déterminée pour tous les autres jeunes en fonction des animations. Les participants composent librement leur emploi du temps en fonction des activités proposées tous les jours par les animateurs. La vie collective, c'est d'abord le respect des autres jeunes, des organisateurs, c'est adhérer à une organisation matérielle et respecter les règles qui permettent de garantir la sécurité, une bonne hygiène et une vie sereine au centre pour tous. Nous sommes convaincus que chacun d'entre vous a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à parvenir.

► **L'alimentation : respect des coutumes alimentaires et allergies alimentaires**

Dans tous nos séjours, nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique. Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Nous proposerons des menus de substitution (sans porc, sans viande...) Aussi, les demandes relatives à des prescriptions religieuses, philosophiques ou politiques qui iraient à l'encontre de l'organisation de la vie collective et du projet éducatif ou qui engendreraient un quelconque prosélytisme ne sont pas prises en compte.

► **Linge**

Le linge devra être peu fragile et facilement lavable. Le linge sale est ramassé et lavé régulièrement.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant**

Un blog sera mis en place sur le site www.ondonedesnouvelles.com

Un code d'accès vous sera confirmé sur la convocation départ

ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► *Trousseau de séjour / trousseau spécifique*

A partir de 13 ans, chaque jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Pour compléter le trousseau habituel :

2 à 3 maillots de bain, 1 gros pull, 1 K-way, 1 paire de lunettes de soleil, crème solaire, casquette ou bob, des sandalettes en plastique. et si possible 1 petit sac à dos, 1 gourde isotherme de 1,5 litre, , lampe de poche. Pour la pratique de certaines activités (randonnée pédestre, canoë), il est souhaitable de disposer de bottes, de chaussettes de laine ou coton (éviter absolument les fibres synthétiques), de vieux tennis.

Pour le couchage : **1 sac de couchage chaud** (protections en cas d'énurésie), un drap du dessous 1 personne et un oreiller si besoin.

IMPORTANT : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.

► *Argent de poche*

Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. 15 à 30 € semblent suffisants pour l'achat de quelques boissons, timbres et cartes postales.

► *Santé*

La **fiche de renseignements médicaux et individuels doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire.** N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement.

► *Utilisation du téléphone mobile*

Nous déconseillons aux jeunes d'emmener leur portable car les séjours vacances, c'est aussi s'éloigner de sa famille et de ses copains pour mieux les retrouver. Vacances Pour Tous décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

► *Objet de valeur*

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. **Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.**

► *Cigarette*

Il est interdit de fumer dans tous les lieux affectés à un usage collectif. Les Centres de vacances sont donc concernés par cette interdiction.

ASSURANCE

Le centre est assuré par l'APAC, assurance de la Ligue de l'Enseignement : responsabilité civile, assurance de dommages, assistance, assurance de personnes « Accident corporel ».

En cas de nécessité, le rapatriement sanitaire de votre enfant est couvert par notre assurance dont l'adresse est la suivante :

Apac - 21, rue Saint Fargeau - BP 313 - 75989 PARIS CEDEX 20

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

Fiche de renseignement médicaux et individuels

Fiche de trousseau complétée

Enveloppe d'argent de poche avec mention du montant de la somme qu'elle contient

Brevet de natation (50m) ou attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les ACM

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

IMPORTANT

Formulaire à faire remplir par un Maître-Nageur Sauveteur et à joindre aux bagages de votre enfant.
Sans ce document, votre enfant ne pourra pas participer aux activités aquatiques et nautiques.



TEST PRÉALABLE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES EN CENTRES DE VACANCES

En centre de vacances ou en centre de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile, est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par un maître-nageur sauveteur.

Je soussigné (e)

Maître-Nageur Sauveteur (M.N.S.)

Ville :

Atteste que l'enfant :

Nom :

Prénom :

À la capacité de se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de :

- 25 mètres (- de 16 ans),**
- 50 mètres (+ de 16 ans),**

Avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue. Le parcours a été réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1 m 80.

Fait à

Signature et cachet

Le



